

AUTOMÉDICATION → LA FRANCE TOUJOURS À CONTRE-COURANT DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

4^E OBSERVATOIRE EUROPÉEN SUR L'AUTOMÉDICATION 2016 ET 16^E BAROMÈTRE DES PRODUITS DU SELF CARE 2017

A l'occasion de la publication des derniers chiffres des produits de selfcare et d'automédication, l'Afipa dénonce des mesures incohérentes qui ne vont pas dans l'intérêt du patient. Elle demande à être reçue par la Ministre de la santé.

4^e OBSERVATOIRE EUROPÉEN SUR L'AUTOMÉDICATION 2016⁽¹⁾

RETARD FRANÇAIS, UNE PERTE DE CHANCE POUR LES PATIENTS

A l'image des précédentes éditions de l'Observatoire, la part de marché de l'automédication en France demeure l'une des plus faibles en Europe.

La dynamique de développement de l'automédication dans l'Hexagone connaît en effet un coup d'arrêt depuis 2010 : seul un délistage national a été effectué entre 2012 et 2014 contre 6 en 2010. L'analyse des délistages européens (processus qui consiste à rendre un médicament accessible sans prescription) a permis de montrer des décalages de 6 ans⁽²⁾ à 14 ans⁽³⁾ par rapport aux pays pionniers. Elle montre également que, sur la base du périmètre de molécules délistées dans au moins un des huit pays étudiés, 92 molécules pourraient être rendues disponibles sans ordonnance en France pour des pathologies telles que la migraine ou les allergies, permettant ainsi un accès rapide pour les patients à des traitements efficaces, avec les conseils du pharmacien.

Pourtant, le niveau de prix - régulé par la libre concurrence entre officines, est parmi les plus bas d'Europe. En 2017, la tendance des prix de l'OTC en France est même restée en dessous de l'indice des prix à la consommation.

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'INFORMATION DES PATIENTS, LES CONDITIONS SINE QUA NON D'UNE AUTOMÉDICATION MAÎTRISÉE

Malgré des spécificités nationales, l'ensemble des systèmes européens est confronté à des défis communs en matière de santé : économie, démographie et accessibilité aux soins.

Consciente de ces changements, la Commission Européenne s'intéresse à l'automédication comme outil de régulation. Cette initiative a abouti à la publication d'un rapport sur la promotion de l'automédication responsable en Europe⁽⁴⁾.

D'ailleurs, certains pays comme le Royaume-Uni ou la Suède ont bien compris l'intérêt de l'automédication pour réguler la chaîne de soins et mettent déjà en œuvre des actions de prévention en ce sens.

Les chiffres de l'automédication (valeur)

- Parts de marché de l'automédication en France stable : **12,9%** en 2016 (**13%** en 2015) contre **23,5%** pour la moyenne européenne.
- Prix moyen de **4,74€** en France contre **5,81€** en Europe.

ROYAUME-UNI



STAY WELL THIS WINTER

Une campagne multicanale (télévision, radio et réseaux sociaux) mise en place par les autorités de santé britanniques pour inciter les patients à solliciter l'avis du pharmacien en cas de pathologies hivernales.

SUÈDE



Mise en place par les industriels du médicament et les représentants de pharmaciens d'outils spécifiques de géolocalisation des épidémies, permettant une sensibilisation au plus près du terrain (informations et conseils sur les pathologies hivernales).

16^e BAROMÈTRE DES PRODUITS DU SELFCARE 2017⁽⁵⁾

LE MARCHÉ OFFICINAL SE MAINTIENT GRÂCE AU SELFCARE

Pesant aujourd'hui près de 11% du CA des officines, le selfcare reste un marché structurellement en croissance, accompagnant la transformation de nos consommations de santé.

Ce sont plus particulièrement les produits du selfcare - dispositifs médicaux et compléments alimentaires en tête - grâce à des allégations moins dépendantes des pathologies saisonnières (sommeil, détente, etc.) qui permettent d'amortir une baisse du segment de la prescription sur l'année écoulée.

Pour le secteur globalement en décroissance des médicaments d'automédication, deux segments enregistrent une baisse en raison de pathologies hivernales moins marquées (une gastroentérite plus tardive et des allergies saisonnières moins fortes) : celui des voies respiratoires (-8,4%) et de l'antalgie (-4,1%). Ces chiffres démontrent le fort aspect saisonnier des produits du selfcare et illustrent l'usage raisonné de ces produits par les Français.

Le relistage sur le dernier trimestre 2017 de médicaments à base de codéine et de dextrométhorphan ont également eu un impact sur les ventes de médicaments d'automédication avec respectivement une baisse de 28% et 47% par rapport au dernier trimestre 2016.

Les compléments alimentaires réalisent quant à eux la plus forte croissance sur le marché du selfcare.

LA FRANCE TOUJOURS À CONTRE COURANT L'AFIPA TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Alors qu'ailleurs en Europe, les gouvernements s'appuient sur le développement de l'automédication et engagent des campagnes d'éducation, aucune mesure de ce type n'a jamais été mise en œuvre en France par les pouvoirs publics.

Cette volonté de donner l'impulsion à une vraie politique de l'automédication manque en effet dans notre pays et ce malgré la stratégie nationale de santé 2017 - 2022 qui place la prévention et la promotion de la santé au cœur des priorités. Sans cet accompagnement, la France restera à la traîne.

L'Afipa déplore en effet l'absence de mesures concrètes. Et de surcroît, des décisions techniques incohérentes avec l'évolution de la société qui vont à l'encontre de l'intérêt du patient et montrent une méconnaissance du secteur de l'automédication (interdiction de publicité et relistages).

En dépit de la pertinence de l'automédication pour réguler la chaîne de soins et en particulier alléger la charge des cabinets médicaux aujourd'hui saturés (59% des médecins généralistes reconnaissent que le développement de l'automédication responsable leur permettrait de désengorger leur salle d'attente)⁽⁶⁾ notre système de santé français reste à contre-courant des mesures portées ailleurs en Europe.

Les chiffres du selfcare en France :

- Chiffre d'affaires de 3,9 milliards €, en croissance de 0,8% dont :
- CA de l'automédication : - 3,7% en valeur à 2 240 M€
- CA des dispositifs médicaux : +3,5% à 845 M€
- CA des compléments alimentaires : +12,1% à 825 M€

Les chiffres 2017 de l'officine :

- CA de l'activité officinale : 36,2 M€
- Part du selfcare dans le CA total de l'officine : 10,8%
- Baisse du segment de la prescription (-0,4% à 29,1 M€)

DÉFINITION DU SELFCARE

Il s'agit d'un comportement qui consiste à la prise en charge et la gestion de sa santé et de son bien-être par l'individu lui-même. L'automédication responsable est une composante du selfcare.

L'Afipa associe au selfcare 3 statuts de produits, disponibles sans ordonnance et en officine : les médicaments d'automédication, les dispositifs médicaux et les compléments alimentaires.

DÉFINITION DE L'AUTOMÉDICATION

Comportement qui consiste pour les individus, à soigner leurs maladies grâce à des médicaments autorisés, accessibles sans ordonnance, sûrs et efficaces dans les conditions d'utilisation indiquées (OMS, 2000), avec le conseil du pharmacien.

LE BON SENS N'EST PLUS UNE OPTION

Pourtant des solutions et mesures simples à mettre en place pour développer l'automédication responsable en France existent. Voici celles proposées par l'Afipa :

- Intégration du selfcare comme première étape du parcours de soin pour les pathologies bénignes
- L'inscription systématique au dossier pharmaceutique des médicaments d'automédication
- Une protocolisation du conseil pharmaceutique qui reconnaît le rôle primordial de l'accompagnement officinal dans le parcours de soin
- La reconnaissance de la marque comme facteur de sécurisation de l'automédication pour le patient
- Pour une reconnaissance du patient comme acteur de sa santé, des mesures d'éducation à une automédication responsable
- Le développement d'une offre de soin par des délistages semblables aux autres pays européens.
- Pour faire suite au courrier adressé par l'Afipa à la Ministre de la santé (voir ci-contre), l'association demande un rendez-vous avec cette dernière pour une vraie politique de promotion du droit de chacun à être acteur de sa propre santé.

L'Afipa appelle ainsi le gouvernement, l'ensemble des professionnels de santé tout comme les patients à faire preuve de bon sens et à la responsabilisation de chacun afin d'inscrire l'automédication responsable comme la première étape du parcours de soins. Elle souhaite qu'en 2018 l'automédication soit considérée à sa juste valeur et son potentiel pleinement exploité. L'association appelle Madame la Ministre Agnès Buzyn à opérer ce changement dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale de santé.

EXTRAIT DU COURRIER DU 2 OCTOBRE 2017 DE L'AFIPA, ADRESSÉ À AGNÈS BUZYN, MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Le développement d'une automédication responsable et citoyenne est en parfaite cohérence avec les deux premiers objectifs de la stratégie nationale de santé : la prévention et la promotion de la santé ainsi que la lutte contre les inégalités territoriales et financières d'accès à la santé. L'Afipa propose un modèle plaçant l'automédication comme première étape du parcours de soins, permettant ainsi à l'individu d'être véritablement acteur de sa santé.

Pour cela, Il est indispensable de conduire, à l'échelle nationale, une campagne de sensibilisation grand public sur les bons réflexes à avoir en matière de santé et, entre autres, d'automédication. Cette action de prévention ne peut se concevoir sans le concours des pharmaciens d'officine au travers, notamment, du dossier pharmaceutique qui permet de renforcer et de contrôler le bon usage du médicament.

L'automédication responsable est en outre un moyen crédible et efficace d'améliorer l'accès aux soins pour tous et de limiter les effets dramatiques de la désertification médicale.

L'Afipa est l'association professionnelle qui représente les industriels qui produisent et commercialisent des produits de santé disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments d'automédication, dispositifs médicaux et compléments alimentaires).

Retrouvez l'Afipa sur : www.afipa.org - www.masantemonchoix.org - Twitter: @afipa

CONTACT PRESSE : Sandra CODOGNOTTO

01 53 32 28 58 / 06 63 92 36 00 - codognotto@vianova-rp.com

1- Etude menée sur l'année 2016 dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.

2- Source : AESGP. ex. 1992 délistage ketoconazole en Allemagne vs 1998 en France.

3- Source : AESGP. 1992 : délistage loratadine en Suède vs 2006 en France.

4- Report of the working group on promoting good governance of non-prescription drugs in Europe.

5- Etude menée sur l'année 2017 auprès de 10 328 pharmacies représentatives du parc officinal métropolitain.

6- « Les Français, les médecins généralistes et l'automédication responsable », étude Ipsos pour Afipa, décembre 2015.